

Paris le, 15 octobre 2024

BNP Paribas
A l'attention de Monsieur Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur Directeur Général
16, Boulevard des Italiens
75009 Paris

Transmission postale et par mail

Objet : BNP Paribas : entreprise responsable

Monsieur Le Directeur Général,

Depuis plus de 40 ans, notre association Ethique et Investissement — à l'origine du premier « fonds éthique » français — se préoccupe de la prise en compte de critères éthiques dans le fonctionnement des entreprises.

Parmi nos activités, en vue d'éclairer nos adhérents sur leurs arbitrages en matière d'investissement, nous apprécions et interpellons si nécessaire, les entreprises sur leurs choix en matière environnementale, sociale et de gouvernance, en nous référant à notre charte principalement conçue en réponse à la « clameur de la terre » et à la « clameur des hommes ».

Nous savons que le groupe BNP Paribas partage ces préoccupations, ne se contenant pas seulement d'un simple affichage, mais en le prouvant dans de nombreux domaines.

Malgré cela, il est un dossier qui lui a échappé depuis plus de 10 ans et qui semble encore lui échapper aujourd'hui : le dossier ALTICE, un client historique étroitement accompagné par BNP Paribas comme vous le verrez en Annexe.

En réponse à l'ampleur médiatique et financière prise par ce dossier, dont les conséquences sur la confiance que vous accordent vos clients et vos collaborateurs sont non négligeables, **nous vous demandons**, en complément des actions que vous conduisez probablement pour remettre ce dossier plus en accord avec le code de conduite de BNP Paribas, **de vous porter**, à l'instar du groupe ALTICE lui-même, **partie civile** dans les dossiers délictuels en cours.

Je tenais par ce courrier à vous prévenir que nous rendrons publique notre action sur ce dossier dans les jours qui viennent.

Très sincèrement,



Geoffroy de Vienne
Président d'E&I

Mail : geoffroy.devienne@sfr.fr